

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BEAUCE-CENTRE
VILLE DE SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE

Séance extraordinaire du 13 juillet 2026

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce, tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, à l’hôtel de ville, au 843, avenue du Palais, à Saint-Joseph-de-Beauce, ce **13 juillet 2026 à 20 h 35**.

Sont présents : M. Samuel Doyon, Mme Hélène St-Hilaire, M. Éric Blanchette-Ouellet, M. Pierre-Olivier Boivin

Sont absents : Mme Dany Vaillancourt, M. Normand Boutin

Formant quorum sous la présidence de monsieur Gaston Vachon, maire.

Sont également présents : Le directeur général, monsieur Jonathan Paquet et madame Nancy Giguère, greffière.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire Gaston Vachon déclare ouverte la séance extraordinaire du 13 juillet 2026.

2026-07-207

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L’avis de convocation de la présente séance est déposé ainsi que les documents attestant de la signification dudit avis et tous les membres du conseil confirment en avoir reçu une copie.

Il est proposé par M. Éric Blanchette-Ouellet et il est résolu :

D’approuver le présent ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l’unanimité des conseillères et conseillers présents

Séance extraordinaire du 13 juillet 2026

ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - POINT DE DISCUSSION**
 - 3.1 - Ressources humaines - Dossier employé**
- 4 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

3 - POINT DE DISCUSSION

2026-07-208

3.1 - Ressources humaines - Dossier employé

Il est proposé par M. Samuel Doyon et il est résolu :

Que la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce mette fin à l'emploi de l'employé n° 30-111 à partir du 17 juillet 2026.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun contribuable ne s'est prévalu de la période de questions. Aucune question n'a été répondue par le conseil municipal

2026-07-209

5 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points prévus à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par M. Éric Blanchette-Ouellet que la séance soit levée. Il est 20 h 36.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

Je, Gaston Vachon, maire, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

Nancy Giguère, greffière

Gaston Vachon, maire